

GÉOGRAPHIE : Découvrir les lieux où j'habite

Séance n°..... : ma commune.

Découvre ta commune



Quel est le nom de ta commune?

Comment s'appellent les habitants ?

[illegible]

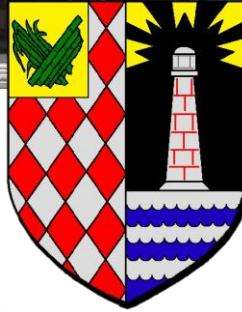
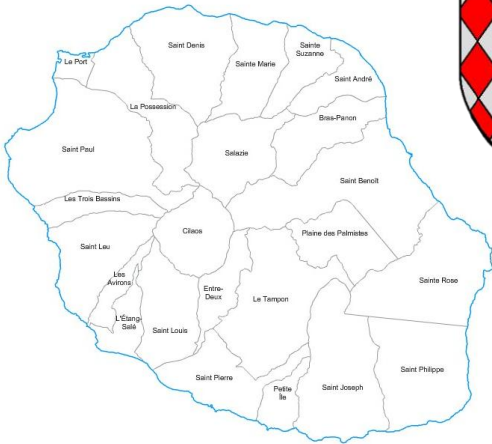
Sur la carte, colorie ta commune.

Nomme trois communes voisines.

[illegible]

Voici le blason de ta commune.

Décris-le.

[illegible]

A quel bâtiment correspond la deuxième photographie ? Quels drapeaux y a-t-il ?

[illegible]

Pourquoi va-t-on à la mairie?

Je retiens

Je retiens Chaque commune a sa mairie ou son hôtel de ville. On y inscrit les enfants à l'école et à la cantine. On y trouve **l'état civil**. On y célèbre les mariages.

L'état civil: le service chargé de noter les informations sur l'identité et sur la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

Qui s'occupe de la commune ?

Dans chaque commune, les habitants élisent des conseillers municipaux. Ceux-ci désignent un maire ou une maire. Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans.



La **municipalité** prend les décisions pour la commune: où construire un bâtiment; à qui confier la préparation des repas de la cantine; où installer une piste cyclable...

Que fait la municipalité ?

Quel projet devait être mis en place ?

Qu'est-ce qu'une promenade verte ?

Quel(s) projet(s) aimerais-tu pour ta commune ?

Combien y a-t-il d'habitants dans ta commune ?

Comment s'appelle le maire de ta commune ? Quand a-t-il été élu ?

Qui l'a choisi ?



En 2014, la commune annonce un projet structurant d'aménagement du cœur de ville, Le projet prévoyait notamment la création d'une grande place centrale piétonne autour de l'église et de la mairie, la réorganisation du marché forain et de la gare routière, ainsi que la restructuration complète d'un îlot urbain avec logements, commerces et équipements publics. Une promenade verte devait relier le centre-ville au littoral, avec l'aménagement d'une lagune arborée, de gradins et d'espaces de promenade en bord de mer. Ce projet n'a jamais vu le jour.

Je retiens

Une commune: une ville ou un village dirigé par une ou une maire.

L'hôtel de ville, la mairie: le bâtiment qui abrite les services de la municipalité.

La municipalité: l'ensemble des personnes élues pour s'occuper de la commune.

Une communauté de communes regroupe plusieurs communes et se charge de l'aménagement de l'espace, du développement économique ou de la gestion des déchets.